

A propos de la mort de H. Taine

Autor(en): **C.T.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 11

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

discretion, avec un petit vin blanc limpide comme eau de roche, qui aurait fait boire un enragé. Le bout de la table était tenu par un chanoine de Notre-Dame de Paris, qui était là comme chez lui, et devant qui le sommelier ne manquait pas de placer tout ce qu'il y avait de meilleur dans le menu. »

Vers la fin du XVIII^e siècle, alors que Lausanne devint un des foyers littéraires et scientifiques de l'Europe, et le rendez-vous de nombreux personnages de distinction, tels que Raynal, Joseph de Meystre, Necker, Mme de Montolieu, le médecin Tissot, l'abbé de Bourbon, le prince de Prusse, Gibbon, le chevalier de Boufflers, etc., etc., le célèbre Fox, ministre d'Etat et l'un des plus grands orateurs de l'Angleterre, fit un séjour à Lausanne et logea au *Lion d'Or*.

Le *Lion d'Or* a eu son époque la plus brillante à dater de la chute de Louis XVI jusqu'en 1830, et logea, dans cet intervalle, nombre de personnages illustres. Aussi avait-il pris pour dépendance le bâtiment connu aujourd'hui sous le nom d'*Hôtel de Belle-Vue*. La noblesse qui habitait le côté méridional de la rue de Bourg poussa les hauts cris d'avoir une auberge dans l'alignement de ses maisons.

Le dessous du *Lion d'Or* était destiné à loger chevaux et équipages.

Nous avons vu l'autre jour le grand lion de bois, qui servait d'enseigne à cette ancienne auberge. Il se trouve actuellement adossé au mur intérieur de la cour située au nord de la maison Forney, où il semble faire une piteuse grimace en songeant à la célébrité dont il jouissait autrefois.

Lors du tir fédéral de 1876, à Lausanne, ce lion, dont la toilette avait été rafraîchie, dorée à neuf, couronnait, sur la place de Pépinet, le sommet d'une tour décorative d'où partaient de longues et superbes guirlandes.

L. M.

A propos de la mort de H. Taine.

Le décès de Hippolyte Taine, survenu dimanche 5 mars, m'a remis en mémoire cette délicieuse page, extraite de son ouvrage : *Voyage aux Pyrénées* ; c'est une description charmante de la rencontre que fait le voyageur, dans ces montagnes, d'un troupeau de chèvres.

Ces lignes, que l'on pourrait intituler : « Une scène des Pyrénées, » sont à mon avis, un véritable petit tableau :

« Souvent, pendant une demi-heure, on entend, derrière la montagne, un tintement de clochettes ; ce sont des troupeaux de chèvres qui changent de pâturage. Il y en a quelquefois plus de mille. Au passage des ponts on se trouve arrêté jusqu'à ce que toute la caravane ait

défilé. Elles ont de longs poils pendants qui leur fait une fourrure ; avec leur manteau noir et leur grande barbe, on dirait qu'elles sont habillées pour une mascarade. Leurs yeux jaunes regardent vaguement avec une expression de curiosité et de douceur. Elles semblent étonnées de marcher ainsi en ordre sur un terrain uni. A voir cette jambe sèche et ces pieds de corne on sent qu'elles sont faites pour errer au hasard et pour sauter sur les rochers. De temps en temps, les moins disciplinées s'arrêtent, posent leurs pattes de devant contre la montagne et broutent une ronce ou la fleur d'une lavande. Les autres arrivent et les poussent ; elles repartent la bouche pleine d'herbes et mangent en marchant. Toutes leurs physionomies sont intelligentes, résignées et tristes, avec des éclairs de caprice et d'originalité. On voit la forêt de cornes s'agiter au-dessus de la masse noire et les fourrures lisses luire au soleil. Des chiens énormes, à poils laineux, tachés de blanc, marchent gravement sur les côtés, grondant lorsqu'on approche. Le pâtre vient derrière, dans sa cape brune, avec le regard immobile, brillant, vide de pensées, et toute la bande disparaît dans un nuage de poussière d'où sort un bruit de bêlements grêles. »

Hippolyte Taine était né en 1828. Philosophe et historien distingué, en même temps que penseur profond, ses ouvrages lui marquèrent une place justement méritée dans le monde de la philosophie et des lettres, et lui valurent les honneurs de l'Académie française, qui lui ouvrit ses portes en 1878.

Le décès de Taine amène donc la vacance d'un poste dans la maison de Richelieu et l'on se demande déjà qui prendra place au fauteuil. Emile Zola essayera-t-il, une fois encore, d'affronter les interminables obstacles que la docte Académie lui oppose ? Peut-être. Interviewé tout dernièrement encore par un journaliste, au sujet de son obstination à devenir académicien, l'auteur de la *Débacle* n'a-t-il pas en effet répondu : « Je reste candidat et je serai candidat toujours. De mon lit de mort, s'il y avait alors une vacance à l'Académie, j'enverrai encore une lettre de candidature. Je considère que puisqu'il y a une Académie, je dois en être. Ayant engagé la lutte je ne puis pas être battu. Or, me retirer, serait reconnaître ma défaite. L'Académie sera donc officiellement avisée de ma candidature chaque fois qu'elle aura à remplacer un de ses membres. »

Ces rivalités que suscite chaque vacance de l'Académie me rappelle l'anecdote suivante :

« Lorsque Ducis, poète tragique, mourut, Campenon et Michaud, deux autres

poètes, se disputèrent son fauteuil académique. Le premier lança cette épigramme contre son concurrent :

Au fauteuil de Ducis on a porté Michaud.
Ma foi ! pour l'y placer, il faut un ami chaud.

Michaud riposta aussitôt par ce distique :

Au fauteuil de Ducis aspire Campenon.
A-t-il assez d'esprit pour qu'on l'y campe ?...

Tout le monde trouva la rime, excepté l'Académie, qui élut Campenon.

Aigle, le 10 mars 1893.

C. T.

Chapeaux de dames. — Si nous en croyons les chroniqueurs parisiens, les arbitres de la mode auraient décidé de donner aux chapeaux de femmes, pour cet été, des dimensions monumentales, et l'on se demande si les dames sauront résister aux volontés de ceux qui veulent régler leurs goûts ?

Où sont les temps bénis des hommes où les femmes se coiffaient d'un simple voile artistement drapé autour du visage et des épaules ? Envions nos aïeux du lointain moyen-âge, qui connurent cette louable simplicité ! Dès le XIV^e siècle, elle avait déjà disparu, et dès lors nous entrons dans une succession de modes bizarres, parfois ridicules, donnant l'exemple le plus curieux de ce que peut imaginer la recherche du nouveau et de l'excentrique.

Le *Journal des modes de Paris* de 1785 contient une annonce qui montre à quel point l'extravagance des chapeaux en était arrivée :

Aujourd'hui on offre aux dames un chapeau à l'amiral. On verra chez Mlle Fredin, modiste, à l'*Echarpe d'or*, rue de la Ferronnerie, un chapeau sur lequel est représenté un vaisseau avec tous ses agrès et appareils ayant ses canons en batterie. On trouve chez Mlle Quentin, rue de Cléry, des chapeaux-poufs en trophées militaires ; les étendards et les cymbales posés sur le devant sont d'un effet très agréable.

On bouébo que promet.

L'autro dzo, qu'on part dè citoyeins parlàvont dâi vôtès et por quoui faillâi vôtâ, ion dè leu desâi que ne volliâvè pas vôtâ sur ion qu'étâi su la liste, po cein que c'étâi on gaillâ qu'avâi fé çosse et cein, et qu'on ein poivè trovâ que vaillessont mî què li.

Lo névâo dè cé que desâi cein, qu'étâi quie, et qu'étâi on tot dzouveno valottet que n'avâi pas onco lo drâi dè votâ, vollie preindrè lo parti dè cé que se n'oncllio délavâvè, po cein que l'étâi ami avoué son bouébo et que l'allâvè soveint per tsi leu.

— Câise-tè ! tsancro dè merdâo ! lâi fâ se n'oncllio, que vâo-tou barbottâ perquie ! Quand y'été à te n'âdzo, n'été que n'âno, et ne mè mèclliavo pas dè contrèderè lè grantès dzeins !